



ADJAENES et ATEE

Adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et adjoints techniques des établissements d'enseignement

le SNALC revendique

La révision des grilles de salaire pour de réelles perspectives d'augmentation entre les échelons et éviter de stagner au minimum FP sur les 7 premiers échelons

Le paiement des heures supplémentaires à 25€ net de l'heure plutôt que d'improbables promesses de récupération

Plus de transparence dans l'**attribution du CIA**

Le maintien des grades dans le corps avec, entre chaque grade, un changement d'indice net équivalant à 100€

L'intégration des primes dans le calcul des pensions; Pas de retraite en-dessous de 1400€ pour une carrière complète.

La poursuite de la revalorisation dans le cadre du protocole (signé par le SNALC) qui a déjà permis de combler une partie du retard indemnitaire avec les agents des autres ministères



Des stages de formation
réellement accessibles

Un retour au barème pour
les promotions et mutations
garantie d'équité de
traitement entre les candidats

Le recrutement massif de
titulaires pour pouvoir créer
des pôles financiers et
administratifs efficaces dans
chaque service et dans
chaque EPLE

Le maintien systématique
dans leur poste des lauréats
des listes d'aptitude

Une vraie protection contre
les pressions, abus et
méthodes infantilisantes et
humiliantes

La prise en compte et
l'accompagnement des
situations de fragilité :
maladie, accidents, handicap

Une montée en puissance
du plan de requalification :
trop de collègues occupent
encore des fonctions d'un
niveau supérieur à leur
catégorie statutaire

La dotation d'un **bon**
matériel informatique

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 1^{er} au 8 décembre 2022